

N/REF : 1/10/2024 16H50 C:263302 I:35358
V/REF : MAIL
V/Email reçu le Mardi 01/10/2024 a 16H50

CODASE

**78 AVENUE JEAN PERROT
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : 35 BLANCHISSERIE
35 CHEMIN DE LA BLANCHISSERIE
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 10 Octobre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 35 BLANCHISSERIE - MONSIEUR HATTAB AU 06 72 86 56 77

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE ET NETTOYAGE DE TOUTES LES CANALISATIONS
ACTUELLEMENT CA REMONTE AU RDC - VOIR AUSSI T2 ETAGE 1 URGENT
POMPAGE ET NETTOYAGE DU PUISARD DE LA POMPE DE RELEVAGE

Donneur d'ordre : M. M HATTAB

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 02/10/2024 A 10H15
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT
VU AVEC LA PERSONNE SUR SITE
DEBOUCHAGE COLONNE DES TOILETTES ET SALLE DE BAIN DEPUIS
L'APPARTEMENT AU 2 EME ETAGE

OBSERVATIONS : AS LCOMPTER Email envoyé le 04/10/24 a 11H02 M. M HATTAB

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	265,35
	TOTAL H.T.			265,35
	T.V.A. a 10,00%			26,53
	TOTAL T.T.C.En EURO			291,88

Valeur en votre reglement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN